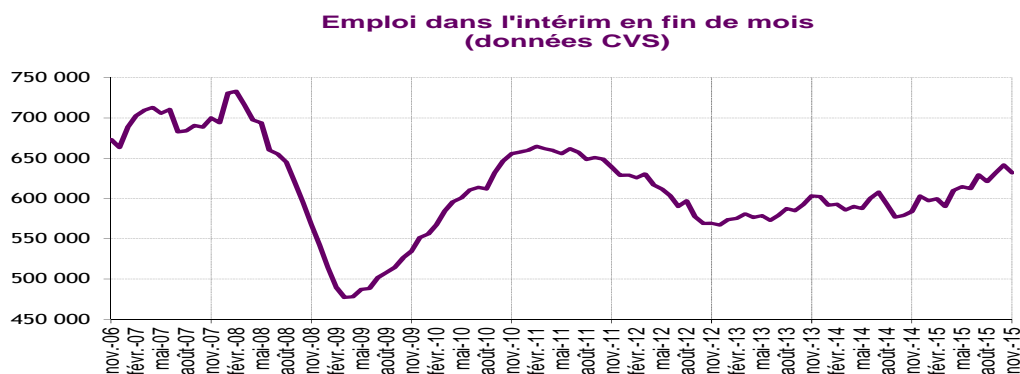


## L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN NOVEMBRE 2015

Fin novembre 2015, le nombre d'intérimaires s'établit à 631 700 en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire). Il connaît une baisse par rapport à fin octobre 2015 (-1,5%) et progresse de 8,2% en un an\*.

L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin octobre est de 641 300, soit une évolution de +1,5% en un mois et une hausse de 10,8% sur un an (cf. annexe 2).



## RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOVEMBRE 2015

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 17,1% de l'emploi salarié total, mais emploie 43,7% des intérimaires. La construction représente 18,5% de l'emploi intérimaire contre 7,6% de l'emploi salarié total. Inversement, 75,1% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 37,3% des intérimaires (cf. tableau 1 en annexe 3).

A fin novembre, le taux de recours à l'intérim<sup>1</sup> est de 8,6% dans l'industrie, de 8,2% dans la construction et de 1,9% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 3,7%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin novembre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	8,6
Construction	8,2
Tertiaire	1,9
<b>TOTAL</b>	<b>3,7</b>

Données brutes

**\*Avertissement :** Les évolutions d'emploi intérimaire présentées ici reposent sur une méthodologie établie en commun avec Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Cf <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/systeme-d-information-ett-@/5931/view-article-234.html>. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

<sup>1</sup> Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoss relatives à fin septembre 2015 (dernier point disponible).

## Évolution mensuelle par secteur (CVS)

En novembre, les effectifs intérimaires baissent dans l'industrie (-0,1%). La construction et le tertiaire voient leurs effectifs baisser plus fortement (respectivement -5,3% et -1,4%).

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Evolution mensuelle CVS	Evolution trimestrielle CVS	Evolution annuelle CVS
<b>Industrie</b>		<b>-380</b>	<b>-0,1%</b>	<b>3,7%</b>	<b>9,0%</b>
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	500	2,5%	4,2%	3,5%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-770	-1,4%	-0,9%	2,8%
	Fabrication d'autres produits industriels	-840	-0,6%	-6,2%	8,1%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	-190	-0,5%	4,7%	12,0%
	Fabrication de matériels de transport	910	2,1%	-4,9%	3,0%
<b>Construction</b>		<b>-6 150</b>	<b>-5,3%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>2,8%</b>
<b>Tertiaire</b>		<b>-3 380</b>	<b>-1,4%</b>	<b>0,7%</b>	<b>9,9%</b>
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-3 140	-5,0%	-6,2%	8,1%
	Transports et entreposage	440	0,6%	4,7%	12,0%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	190	0,4%	-4,9%	3,0%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	-10	0,0%	-1,0%	2,3%

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (+2,5%). Ce secteur est suivi par la « fabrication de matériels de transport » (+2,1%). En revanche, les secteurs de la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines », de la « fabrication d'autres produits industriels » et de la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » voient leurs effectifs baisser (respectivement -0,5%, -0,6% et -1,4%).

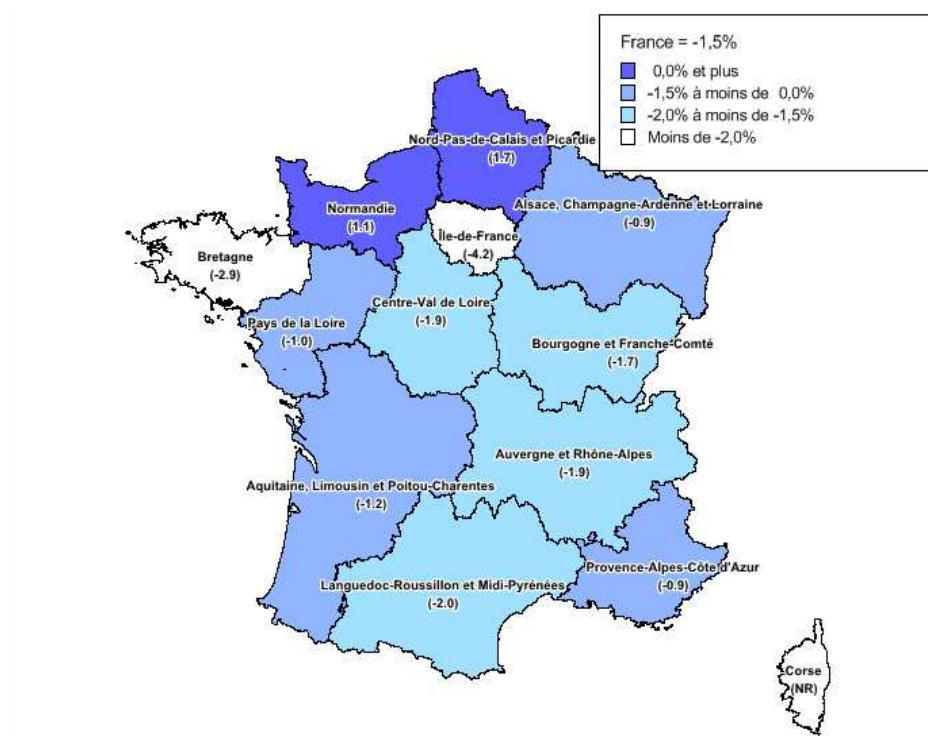
Dans le tertiaire, les effectifs intérimaires connaissent des hausses dans les « transports et entreposage » (+0,6%) et les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » (+0,4%). Les effectifs des « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » sont stables. Ceux du « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » baissent (-5,0%).

## Évolution par région

La répartition régionale de l'emploi intérimaire est relativement proche de celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,3% et 2,7%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans les régions suivantes : Pays de la Loire, Centre-Val de Loire (5,2% chacune) et Bourgogne Franche-Comté (4,9%) (cf. tableau 2 en annexe 3).

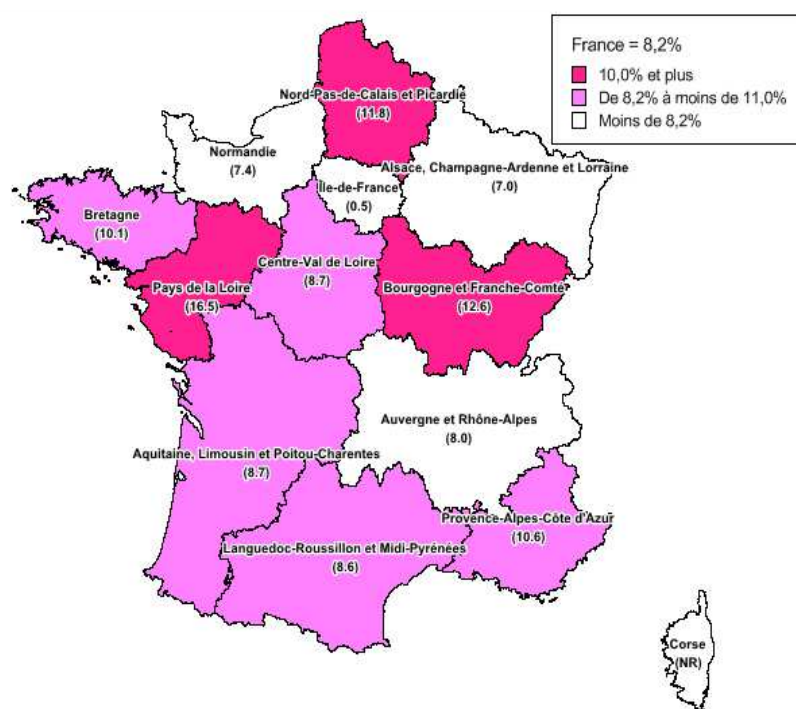
En novembre par rapport à octobre, l'emploi intérimaire progresse dans 2 régions. La région Nord-Pas-de-Calais Picardie enregistre la plus forte hausse (+1,7%). La plus forte baisse est observée en Ile-de-France (-4,2%).

Carte 1 – Évolution mensuelle (CVS) novembre 2015/octobre 2015



Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des régions. La hausse la plus marquée concerne les Pays de la Loire (+16,5%). Les effectifs intérimaires augmentent le moins en Ile-de-France (+0,5%).

Carte 2 – Évolution annuelle (CVS) novembre 2015/novembre 2014

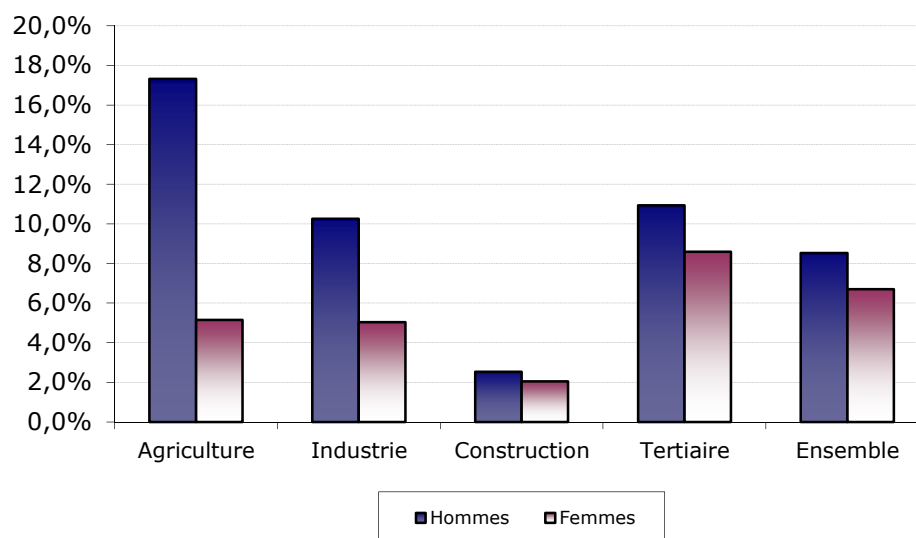


### Évolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (73,0%). Par rapport à fin novembre 2014, leur part augmente de 0,3 point.

Sur un an, les effectifs intérimaires augmentent plus pour les hommes (+8,5%) que pour les femmes (+6,7%). Au sein de chaque secteur, les effectifs intérimaires masculins progressent plus que ceux de leurs homologues féminins : respectivement +10,3% pour les hommes contre +5,0% pour les femmes dans l'industrie, +10,9% pour les hommes contre 8,6% pour les femmes dans le tertiaire et +2,5% pour les hommes contre +2,0% pour les femmes dans la construction.

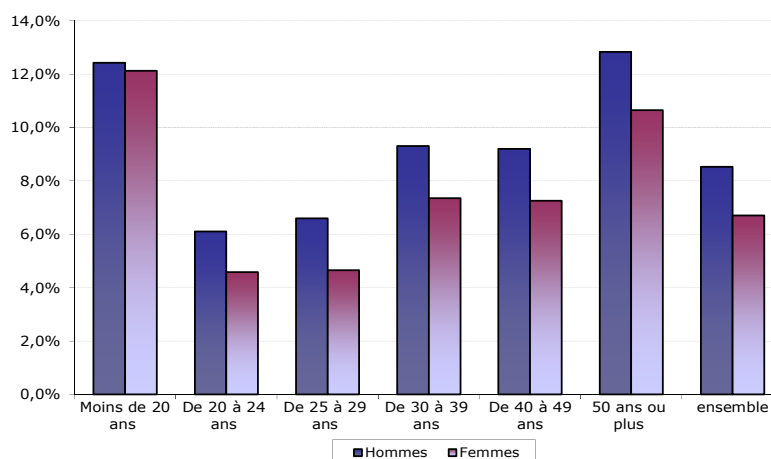
#### Évolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %, données brutes)



### Évolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 44,1% d'entre eux ont moins de 30 ans en novembre 2015 (cf. tableau 3 en annexe 4). Par rapport à fin novembre 2014, les intérimaires de 20 à 24 ans et ceux de 25 à 30 ans ont vu leurs parts baisser (respectivement -0,5 point et -0,4 point). Les autres catégories d'âge voient leurs parts augmenter.

#### Évolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %, données brutes)



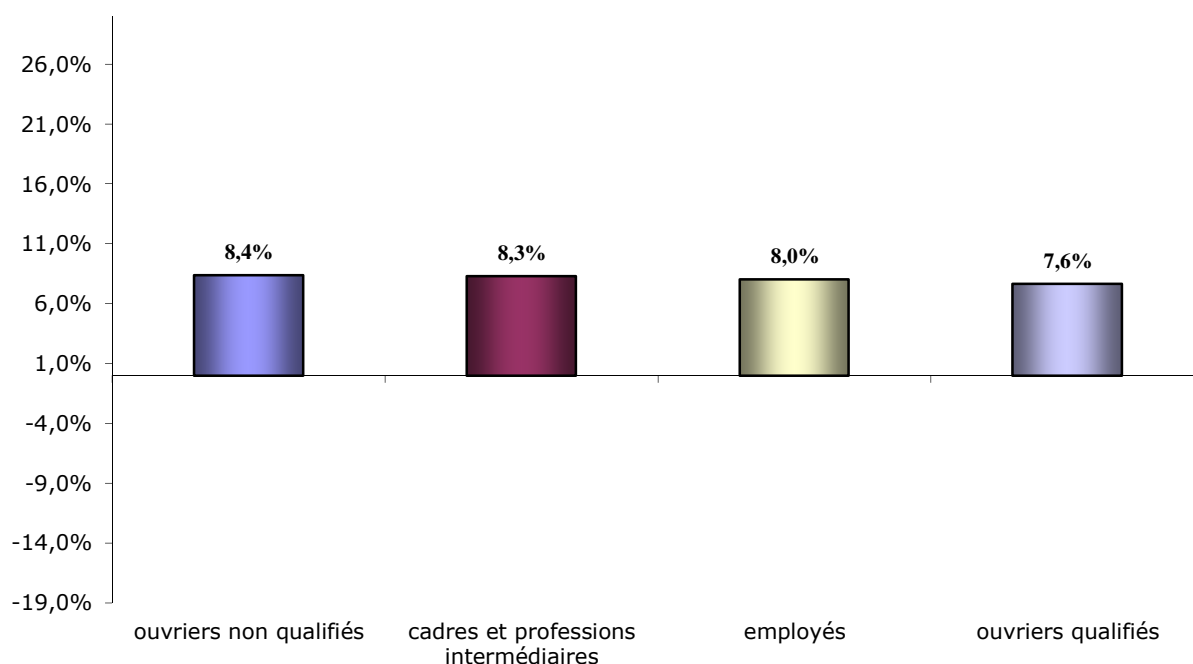
### Évolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont très majoritairement des emplois d'ouvriers : 39,5% sont des ouvriers qualifiés et 37,4% des ouvriers non qualifiés (cf. tableau 4 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin novembre 2014, les parts des différentes catégories socioprofessionnelles dans l'emploi intérimaire évoluent peu. La part des ouvriers qualifiés baisse (-0,2 point). En revanche, celles des ouvriers non qualifiés et des cadres et professions intermédiaires augmentent (+0,1 point chacune). La part des employés est stable.

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs intérimaires augmenter : +8,4% pour les ouvriers non qualifiés, +8,3% pour les cadres et professions intermédiaires, +8,0% pour les employés et +7,6% pour les ouvriers qualifiés.

**Évolution annuelle selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)**



Fabien Dupuis  
Département Observatoire de l'emploi

## Annexe 1 : Sources et concepts

### Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : DARES).

### Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois<sup>2</sup>, et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

### Convergence des statistiques d'évolution d'emploi intérimaire publiées par Pôle emploi et par la Dares

Jusqu'aux statistiques relatives au mois de décembre 2014, Pôle emploi et la Dares ont publié des évolutions de l'emploi intérimaire différentes, en raison des traitements légèrement différents réalisés à partir de la même source, les relevés mensuels de missions des agences de travail temporaire. Les travaux méthodologiques menés en commun ont permis de faire converger ces traitements et d'obtenir, à partir de la publication relative à janvier 2015, des statistiques d'évolution de l'emploi intérimaire identiques.

A la suite de ces travaux, Pôle emploi a révisé à compter de la publication de mars 2015 (statistiques relatives à janvier 2015) ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2013. La Dares a utilisé en mars 2015 la méthodologie commune pour établir sa statistique d'évolution provisoire de l'emploi intérimaire en janvier 2015 ; elle révisé dans sa publication d'avril 2015 ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2009.

Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

### Calcul des évolutions

L'évolution provisoire de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant uniquement les missions déclarées « à l'heure » par des entreprises de travail temporaire qui ont déclaré des missions à la fois pour le mois M et pour le mois M+1 (méthode dite de « cylindrage » ou à champ de SIRET constant). Cela représente environ 90% des missions déclarées.

L'évolution révisée de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant l'exhaustivité des missions déclarées « à l'heure » ou avec un mois de retard, sans « cylindrage » (soit près de 97% des missions déclarées).

Pour le calcul des évolutions, chaque mission en cours lors des 5 jours pertinents est comptabilisée au prorata de sa durée (une mission d'1 jour compte ainsi pour 0,2 ; une mission de 2 jours pour 0,4 etc.).

Les évolutions publiées, provisoires comme révisées, sont corrigées des variations saisonnières. Les séries CVS sont réalisées à l'aide de la procédure X12 en retenant le modèle multiplicatif. Les coefficients CVS sont réestimés tous les mois.

<sup>2</sup> Les cinq derniers jours ouvrés « pertinents » sont les cinq derniers jours ouvrés du mois qui ne sont pas concernés par un « pont ». Il existe aussi un traitement spécifique pour le mois de décembre afin d'exclure la période entre les fêtes.

## Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois avant révision	Effectifs en fin de mois	Taux d'évolution CVS		
	<i>Données CVS</i>	<i>Données CVS</i>	Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
nov-11	639 312	639 312	-1,5%	-1,4%	-2,5%
déc-11	628 620	628 620	-1,7%	-3,4%	-4,4%
janv-12	629 047	629 047	0,1%	-3,1%	-4,6%
févr-12	625 677	625 677	-0,5%	-2,1%	-5,9%
mars-12	630 191	630 191	0,7%	0,2%	-4,8%
avr-12	617 052	617 052	-2,1%	-1,9%	-6,4%
mai-12	611 729	611 729	-0,9%	-2,2%	-6,7%
juin-12	603 512	603 512	-1,3%	-4,2%	-8,8%
juil-12	590 018	590 018	-2,2%	-4,4%	-10,3%
août-12	596 905	596 905	1,2%	-2,4%	-7,9%
sept.-12	577 406	577 406	-3,3%	-4,3%	-11,3%
oct.-12	568 935	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov.-12	569 222	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc.-12	566 947	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv.-13	573 769	573 755	1,2%	0,8%	-8,8%
févr.-13	575 346	575 310	0,3%	1,1%	-8,0%
mars-13	580 864	580 816	1,0%	2,4%	-7,8%
avr.-13	576 439	576 306	-0,8%	0,4%	-6,6%
mai-13	578 838	578 708	0,4%	0,6%	-5,4%
juin-13	572 950	572 754	-1,0%	-1,4%	-5,1%
juil.-13	579 347	579 099	1,1%	0,5%	-1,9%
août-13	587 322	587 383	1,4%	1,5%	-1,6%
sept.-13	584 456	584 908	-0,4%	2,1%	1,3%
oct.-13	591 985	592 638	1,3%	2,3%	4,2%
nov.-13	603 313	603 191	1,8%	2,7%	6,0%
déc.-13	602 358	602 356	-0,1%	3,0%	6,2%
janv.-14	591 726	591 659	-1,8%	-0,2%	3,1%
févr.-14	592 847	592 749	0,2%	-1,7%	3,0%
mars-14	585 657	585 560	-1,2%	-2,8%	0,8%
avr.-14	590 216	589 997	0,8%	-0,3%	2,4%
mai-14	587 561	587 353	-0,4%	-0,9%	1,5%
juin-14	600 254	599 946	2,1%	2,5%	4,7%
juil.-14	608 223	607 813	1,3%	3,0%	5,0%
août-14	592 758	592 859	-2,5%	0,9%	0,9%
sept.-14	575 973	576 660	-2,7%	-3,9%	-1,4%
oct.-14	577 783	578 859	0,4%	-4,8%	-2,3%
nov.-14	583 978	583 794	0,9%	-1,5%	-3,2%
déc.-14	602 891	602 834	3,3%	4,5%	0,1%
janv.-15	597 448	597 312	-0,9%	3,2%	1,0%
févr.-15	599 754	599 583	0,4%	2,7%	1,2%
mars-15	590 205	590 049	-1,6%	-2,1%	0,8%
avr.-15	610 229	609 875	3,4%	2,1%	3,4%
mai-15	614 941	614 622	0,8%	2,5%	4,6%
juin-15	612 575	612 148	-0,4%	3,7%	2,0%
juil.-15	629 653	629 099	2,8%	3,2%	3,5%
août-15	620 906	620 950	-1,3%	1,0%	4,7%
sept.-15	630 811	631 589	1,7%	3,2%	9,5%
oct.-15	640 623	641 336	1,5%	1,9%	10,8%
nov-15*		<b>631 689</b>	<b>-1,5%</b>	<b>1,7%</b>	<b>8,2%</b>

\*Données provisoires

### Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin novembre (en %)
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>0,5</b>
<b>Industrie</b>	<b>43,7</b>
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,5
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	5,7
Fabrication de matériels de transport	6,6
Fabrication d'autres produits industriels	19,7
<b>Construction</b>	<b>18,5</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>37,3</b>
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	9,6
Transports et entreposage	12,4
Hébergement et restauration	1,6
Information et communication	1,0
Activités financières et d'assurance	1,6
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,9
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,9
Autres activités de services	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin novembre (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/09/15(en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)*
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE	8,6	7,8	4,1
AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	8,4	7,9	3,9
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	13,6	12,4	4,0
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	5,1	3,8	4,9
BRETAGNE	5,6	4,5	4,5
CENTRE-VAL DE LOIRE	5,0	3,6	5,2
CORSE	0,0	0,5	NR
ÎLE-DE-FRANCE	16,5	25,9	2,3
LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES	7,1	7,7	3,4
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE	10,5	8,1	4,8
NORMANDIE	6,1	4,6	4,8
PAYS DE LA LOIRE	8,1	5,7	5,2
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,5	7,5	2,7
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3,7</b>

\*Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés fin septembre 2015.



## Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon l'âge

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	3,9%	3,4%	3,7%
De 20 à 24 ans	21,5%	21,7%	21,5%
De 25 à 29 ans	18,8%	19,1%	18,9%
De 30 à 39 ans	27,1%	24,7%	26,5%
De 40 à 49 ans	18,5%	20,0%	18,9%
50 ans ou plus	10,2%	11,1%	10,5%

Tableau 4 - Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	8,1%	16,6%	10,4%
Employés	5,9%	31,2%	12,7%
Ouvriers qualifiés	48,3%	16,0%	39,5%
Ouvriers non qualifiés	37,8%	36,2%	37,4%

Tableau 5 - Répartition selon les 4 grands secteurs

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
agriculture	0,5%	0,5%	0,5%
industrie	43,1%	45,3%	43,7%
construction	24,1%	3,5%	18,5%
tertiaire	32,3%	50,8%	37,3%

### POUR EN SAVOIR PLUS

[contact-DSEE.00144@pole-emploi.fr](mailto:contact-DSEE.00144@pole-emploi.fr)

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley,  
75987 Paris cedex 20

**Directeur de publication**

Jean BASSÈRES

**Directeur de la rédaction**

Stéphane DUCATEZ

**Réalisation**

Direction des Statistiques, des Études et de  
l'Évaluation